ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agrobiologie

Question écrite n° 10022

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les incitations financières à l'agriculture biologique, annoncées à l'issue du conseil des ministres du 28 janvier dernier. Il aimerait connaître précisément la forme que prendront ces incitations financières et notamment savoir si ces incitations se traduiront par des allègements de charges sociales ou fiscales.

Texte de la réponse

Pour tenir compte du développement du marché des produits issus de l'agriculture biologique, le Gouvernement a mis en place un plan ambitieux visant à promouvoir ce mode de production. C'est dans ce cadre que l'enveloppe budgétaire concernant les aides à la conversion a été portée de 15 MF par an à 60 MF par an. De même, les offices interprofessionnels sont mobilisé pour mieux organiser les filières de produits et y consacrent 30 MF. Le plan de développement de l'agriculture biologique comprend également un volet formation et recherche appliquée et l'Association nationale pour le développement agricole veille à la prise en compte de l'agriculture biologique dans les prochains programmes territoriaux. Enfin, pour mieux coordonner ces efforts, un comité d'orientation et de suivi du plan de développement de l'agriculture biologique, regroupant les principaux partenaires administratifs et professionnels concernés, a été créé et a débuté ses travaux. En ce qui concerne les charges sociales ou fiscales, aucun allégement n'est prévu dans le cadre de ce plan quinquennal en faveur de l'agriculture biologique.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Demange
Circonscription : Moselle (9e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10022
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 611
Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5817